

# TRANSFERT DE TITRES AU NOMINATIF PUR



01/2021

Pour **transférer** vos titres Air Liquide, **de votre établissement bancaire à Air Liquide**,  
veuillez compléter et **adresser ce formulaire à votre conseiller bancaire habituel**.

(Il se chargera des modalités de transfert vers notre établissement)

Je, soussigné(e)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Titulaire du compte n° : \_\_\_\_\_

Ouvert à mon nom chez<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_

Demande, à **mon conseiller bancaire**, l'inscription en compte « nominatif pur » des actions Air Liquide qui figurent actuellement au porteur ou au nominatif administré et vous prie, à cet effet, d'établir un ordre de virement en faveur de la société Air Liquide (affilié Euroclear n° 847 – nature de compte 09) concernant les<sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_ actions Air Liquide dont je suis propriétaire.

Fait le \_\_\_\_\_, A \_\_\_\_\_

Signature :

(1) Nom de l'intermédiaire financier gestionnaire des titres

(2) Nombre d'actions

Les frais de conversion et les délais de traitement peuvent varier selon les intermédiaires financiers.  
Renseignez-vous auprès de votre conseiller bancaire.

Air Liquide Service actionnaires :  Pour toute demande pensez à vous munir de votre identifiant actionnaire

Aide en ligne & contact : [airliquide.com/fr/actionnaires/aide-ligne-contact](https://airliquide.com/fr/actionnaires/aide-ligne-contact)

0 800 166 179  ou + 33 (0)1 57 05 02 26 depuis l'international

Ecrivez-nous : TSA 91948 - 62978 ARRAS Cedex 9

Rencontrez-nous : 75, quai d'Orsay 75007 PARIS

---

## Convertir vos titres Air Liquide au nominatif pur

### **Vous êtes actionnaire au porteur ou au nominatif administré**

C'est à vous d'initier la demande de conversion de vos actions Air Liquide au nominatif pur auprès de votre établissement financier.

1. Remplissez le formulaire de transfert de titres au nominatif pur au verso.
2. Envoyez le formulaire à votre établissement financier<sup>(a)</sup>. Ce dernier réalisera l'opération et en informera le Service actionnaires d'Air Liquide, qui vous fera alors parvenir une convention de compte. Celle-ci sera à retourner au Service actionnaires, avec les pièces demandées, pour finaliser l'ouverture de votre compte.



### **LE + FIDÉLITÉ RÉCOMPENSÉE**

Grâce à l'**inscription de vos titres au nominatif**, votre fidélité est récompensée !

Après deux années civiles pleines de détention au nominatif, vous bénéficiez de **+10%** sur le **montant des dividendes perçus** et sur le **nombre d'actions gratuites** attribuées lors des opérations d'attribution.



**Bénéficiez de la prime de fidélité dès 2024 en convertissant vos titres avant la fin de l'année 2021. Vérifiez auprès de votre établissement financier les possibles frais bancaires appliqués. Si des frais bancaires sont appliqués, afin de les réduire, faites la demande de conversion en une seule fois auprès de votre établissement financier.**

(a) Les frais de conversion et les délais de traitement peuvent varier selon les établissements financiers. Renseignez-vous auprès de votre conseiller habituel.

(b) Pour les actions conservées pendant deux années civiles pleines et selon les conditions prévues par les statuts d'Air Liquide.